









COMMUNIQUE Convention Collective du 31 Octobre 1951

Réunies le 17 octobre 2012, à Paris les 5 organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO) constatent que le rapport de force qu'elles ont initié le 15 octobre 2012 a été à la hauteur de l'enjeu « Sauver la CCN du 31/10/51 »

Partout, les salariés se sont emparés des revendications des 5 organisations syndicales :

- > maintien de la Convention Collective du 31/10/51
- non agrément de la recommandation patronale
- > ouverture de réelles négociations sous l'arbitrage du ministère

Pour l'heure, nous n'avons pas obtenu de la FEHAP le maintien intégral de la Convention Collective du 31/10/51.

Par ailleurs, dans un communiqué de presse du 15 octobre, Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé se déclare « *favorable à la reprise des négociations dans un cadre permettant aux parties prenantes de se remettre autour de la table »*. Il appartient donc aux pouvoirs publics de mettre en place rapidement une commission mixte paritaire afin que les négociations puissent s'engager.

Dans cette optique, les 5 organisations syndicales réitèrent leurs demandes auprès des ministres concernés.

Les 5 organisations syndicales appellent les salariés à maintenir la mobilisation et les pressions pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Sans réponse rapide au vu de l'urgence de la situation (il reste 6 semaines jusqu'à la fin du délai légal et réglementaire des négociations), les organisations syndicales n'hésiteront pas à recourir à une nouvelle mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève.